

Nouveau : des résidences d'artistes dans les crèches

La culture pour toutes et tous, dès le plus jeune âge ! Jusqu'en décembre 2022, **la compagnie de théâtre « Rouge virgule »** interviendra durant sept semaines auprès des enfants **accueillis dans les crèches municipales et au sein du Relais des assistant.e.s maternel.le.s**, dans le cadre d'une résidence d'artistes : cette décision, validée par les élus réunis en Conseil municipal ce lundi 13 décembre 2021, s'inscrit dans le cadre du Projet éducatif de territoire de la Ville de Colomiers.

"L'objectif de cette démarche est de permettre aux enfants de se familiariser avec la culture dès le plus jeune âge. La Ville de Colomiers accueille des résidences d'artistes tout au long de l'année, principalement autour d'axes de travail comme l'art contemporain, le cinéma ou la bande dessinée : cette résidence à destination des 0-3 ans constitue une nouvelle étape importante dans l'accès à la culture", explique Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

Ce projet de création intégrera trois thématiques comme des fils rouges :

- o l'égalité filles-garçons,
- o le mouvement,
- o l'environnement.

La résidence consistera à traduire un album de littérature enfantine/jeunesse en représentation théâtrale, en prenant appui sur les semaines d'immersion des artistes auprès des enfants, des familles et des équipes des établissements. Des ateliers autour du graphisme, des couleurs et de musiques seront ainsi organisés par les artistes, dans le cadre de leur processus artistique.

"Ce dispositif est mené dans la continuité des actions de médiations culturelles et artistiques, proposées par les professionnels municipaux qui travaillent dans les établissements d'accueil du jeune enfant, et grâce à la collaboration de partenaires comme le Pavillon blanc Henri-Molina, le Conservatoire à rayonnement communal, le cinéma le Grand Central, l'Institut de formation des musiciens intervenants, l'association Lire et faire lire 31, l'Unicef, etc.", complète Mme Marie-Christine Chanchorle, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance.

Une demande de subvention sera réalisée auprès de la Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie, dans le cadre de ce projet.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr